

SAINT ETIENNE LA GENESTE

Bulletin municipal n°24

Janvier 2026



Sommaire

2 - Le mot du maire

3 - Elections municipales : Nouvelles modalités

4 - Travaux et réalisations

5 - Notre commune primée

6 - Etat civil

7 - Brèves

8 - Agriculteurs de notre village

8 - La bonne recette d'Annette

Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

J'espère de tout cœur pour vous que les fêtes de fin d'année se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles dans vos familles respectives et avec vos proches.

En raison de la période préélectorale, le contenu de ce bulletin est réduit au strict minimum afin de ne pas déroger aux règles prescrites en la matière.

Il s'agit du dernier bulletin municipal de ce mandat que j'ai eu le privilège et le plaisir de tenir ces cinq dernières années.

Alors que nous arrivons en fin de mandat, je tiens à remercier l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'ont accompagné dans les actions menées toujours à la recherche de l'intérêt de la commune et ce, malgré l'adversité et des rancœurs tenaces...

Merci à mes deux adjoints qui se sont fortement engagés et qui ont toujours été présents sur les dossiers de travaux de suivi et entretien des biens communaux pour le premier (Claude) et sur les projets de communication à travers le bulletin municipal et le site internet, de l'environnement et du développement durable pour la deuxième (Dominique) ;

Merci à notre secrétaire de Mairie, Marilyn (bien coachée par Annette) pour son intégration et son envie d'évoluer dans le « mille-feuille administratif » imposé avec le désengagement de plus en plus pesant de l'Etat dans la gestion des affaires courantes des communes. Souhaitons-lui bon vent et bon courage dans son nouvel espace de travail.

Merci surtout à vous toutes et tous qui, par votre choix en 2020, m'ont permis de vivre une période extraordinairement dense, mais tellement enrichissante (uniquement sur le plan relationnel et des contacts humains, la précision s'impose pour certains... !)

2025 a vu aboutir les deux grands projets amorcés dès 2022, après la triste période COVID19, à savoir :

La sauvegarde du Foyer Félix Porte (réhabilitation de la charpente, entraînant la restructuration et la rénovation énergétique des différentes pièces de l'étage), suivi de l'aménagement de salles de réunion qui permettront le déménagement de la Mairie dans des locaux beaucoup plus fonctionnels et moins énergivores, ainsi que **les travaux d'aménagement de la RD168E** en traverse du bourg (détail ci-après).

Il reste encore beaucoup de choses à entreprendre pour continuer à embellir notre village afin que la majorité des personnes le traversant, ou y habitant puisse clamer haut et fort :

« il fait bon vivre tous ensemble à Saint Etienne La Geneste. »

Que cette nouvelle année vous apporte autant de joie que de bonnes surprises, moins de résolutions abandonnées, plus de rêves et d'envies réalisés, et surtout une santé de fer pour en profiter.

Prenez le temps de vivre,

Prenez soin de vous, et surtout,

Prenez tout du bon côté...

Toute l'équipe communale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2026.

Christophe TUR, votre Maire



Nouvelles modalités pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants



Les 15 et 22 mars 2026, se dérouleront les élections municipales. En application de la loi du 21 mai 2025, elles ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire, même dans les petites communes.

Ainsi, les listes doivent être paritaires, c'est-à-dire respecter l'alternance homme/femme.

De plus, il n'est plus possible de panacher, d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre des candidats sur la liste.

Ainsi, tout nom barré sur une liste entraînera la nullité du bulletin. Rappelons que les bulletins nuls ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Remarque importante : Pour les communes de moins de 500 habitants, il y a possibilité de présenter des listes incomplètes ou surnuméraires avec un écart de + ou - 2 candidats.

Dans les communes comme la nôtre comptant 7 conseillers, il est possible de présenter des listes, toujours paritaires, comprenant un nombre de noms compris entre 5 et 9. Si une liste comportant plus de 7 candidats est élue, les candidats surnuméraires qui ne seront pas élus à l'issue du travail de répartition des sièges ne siégeront pas au conseil municipal. En tant que « suivants de liste », ils pourront toutefois être appelés en cas de vacance de siège en cours de mandat (démission ou décès).

Les modalités d'élection des candidats sont également harmonisées et dans le cas de listes multiples, **une part de proportionnelle est appliquée :**

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés obtient 50% des candidats (arrondi à l'entier supérieur), le nombre de candidats restant à pourvoir est fonction du pourcentage de voix obtenu par chacune des listes.

Par exemple, si dans notre commune, deux listes sont en présence, les 4 premiers sur la liste obtenant la majorité absolue sont élus. Les 3 autres élus sont choisis proportionnellement au nombre de voix obtenues par chacune des deux listes, le nombre étant arrondi à l'entier inférieur pour la liste majoritaire.

Dates clefs :

4 février 2026 : Date limite pour l'inscription en ligne sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de 2026

6 février 2026 : Date limite pour l'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de 2026

26 février à 18h : Date limite de dépôt des candidatures

Du 2 mars 2026 au 14 mars à 0h : Campagne électorale

15 mars 2026 : Premier tour de scrutin

Du 16 mars 2026 au 21 mars à 0h : Campagne électorale

17 mars à 18h : Date limite de dépôt des candidatures

22 mars 2026 : Deuxième tour de scrutin



La mairie est ouverte le :

Lundi de 14h à 17h30

Jeudi de 14h à 17h30

Tel : 05 55 95 99 71

Mail : mairie.stetiennelageneste@orange.fr

Site : <https://stetiennelageneste.fr>



En cas de nécessité, vous pouvez joindre :

- Christophe TUR, Maire au 06 32 69 85 21
- Claude DAVOINE, 1er Adjoint au 06 71 81 93 81
- Dominique DISSON, 2ème Adjointe au 06 83 46 70 69

Ou laisser un message sur le répondeur de la Mairie au : 05 55 95 99 71

Travaux et réalisations

Fin des travaux d'aménagement de la traverse du bourg

La première phase des travaux est désormais terminée. La signalisation est en place et la chaussée a été provisoirement restaurée pour l'hiver.

La mairie tient à remercier chaleureusement les habitants pour leur patience durant cette période de travaux.



Il est cependant à déplorer l'inconscience de quelques-uns qui trouvaient amusant de déplacer ou d'enlever régulièrement les signalisations provisoires mises en place pour la sécurité des usagers et des ouvriers.

Heureusement aucun incident grave ne s'est produit.



La prochaine étape se déroulera au printemps, période pendant laquelle le Conseil Départemental procèdera à la mise en place d'un revêtement enrobé sur la traverse du bourg.



Qui en veut ?

Suite au dégagement des haies de noisetier au niveau du croisement avec la route de Chirac, la Mairie procèdera sous peu au broyage des branches et mettra les copeaux obtenus à disposition des habitants. La date sera précisée prochainement sur Intramuros.



Un prix d'encouragement pour notre commune !

Dès la première participation au label "Villes et Villages Fleuris", notre commune a obtenu un prix d'encouragement.



C'est à Chirac Bellevue que le jury, présidé par Marie-Laure Vidal a remis les chèques récompensant les communes primées.



Lors de sa visite de juin, le jury avait particulièrement apprécié l'entretien soigné de l'enclos paroissial, la prairie fleurie bordant le foyer et la mise en valeur des fontaines. Merci à Stéphane Trespeuch et à Daniel Besse, qui ont, par leur travail, largement contribué à cette réussite.

Il ne reste maintenant qu'à transformer l'essai pour obtenir le label !



Merci à Claude Davoine qui a aussitôt réalisé un massif pour recevoir les oignons de tulipe accompagnant le prix !



IntraMuros

Vous désirez savoir si une coupure de courant est programmée, si une déviation routière est en cours, connaître les actualités de la bibliothèque de Ligniac ou de France Services à Neuvic, les dates des prochaines fêtes dans notre commune ou simplement les horaires d'ouverture ou fermetures exceptionnelles de la mairie...Et bien d'autres choses encore.

Vous désirez être informés en temps réel de tout ce qui se produit dans notre village ?

L'application IntraMuros est faite pour vous ! Elle est gratuite, facile à installer et à utiliser sur votre smartphone et vous permettra aussi de connaître les actualités de notre communauté de communes.

N'ATTENDEZ PLUS, INSTALLEZ-LA !

Elle est disponible sur Android (Google Play store) ou iPhone (Apple store)



GET IT ON
Google Play



DOWNLOAD ON THE
Apple Store

ETAT CIVIL

Un grand bonjour à la petite Agathe, née le 20 novembre ! Félicitations aux heureux parents, Alexandrine Chauquet et Fabien Guyet !

Adieu à Jean Pisapia, qui nous a quittés le 22 décembre à l'âge de 91 ans. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Étienne-la-Geneste, aux côtés de son épouse, Marcelle. Toutes nos condoléances à sa famille.

Nous ne croiserons plus sur les routes et chemins de la commune et des environs l'inusable JEEP de Jeannot... Entrepreneur à la retraite, collectionneur de véhicules et matériels militaires dans l'âme, il aimait séjourner en Haute Corrèze, dans notre commune, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille. Dans le village, il avait toujours participé avec plaisir aux diverses animations (vide grenier- fête du tracteur- passage du Tour du Limousin...) en exposant son véhicule arborant fièrement le drapeau français et débballant ses innombrables classeurs remplis de photos et documents. Il était inarrêtable quand il évoquait ses participations aux différentes présentations de matériels militaires, aux nombreuses réunions commémoratives (avec les membres de l'UNIVEM) et aux nombreuses « Locomotions en fêtes » auxquelles il a contribué activement.

« Gipsy » a quitté la Corrèze pour s'habiller de blanc à l'occasion du centenaire du « Tour de France »



Le ronronnement caractéristique de la JEEP de Jeannot s'est arrêté, mais gageons que bientôt nous l'entendrons à nouveau résonner sur nos chemins en mémoire de ce passionné tellement attachant.

Au revoir Jeannot...



Jeannot au vide-greniers (2021) et ...



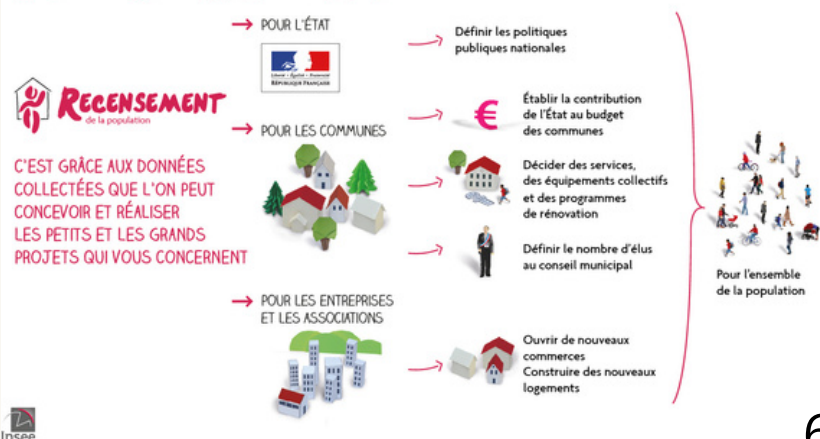
à la fête du tracteur (2015)

Les résultats du dernier recensement ont été traités par l'INSEE. Ils serviront comme population de référence à compter du 1er janvier 2026.

Population municipale : 87
Population comptée à part : 8
Population totale : 95

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de notre commune, comme par exemple les jeunes de moins de 25 ans qui résident dans une autre commune pour leurs études.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



Brèves

Quatorze colis gourmands ont été livrés aux seniors de notre commune. Comme l'année dernière, « Les fines bouches rientes » de Neuvic ont élaboré ces présents, composés exclusivement de délices corréziens.



Le Syndicat de la Diège a terminé de remplacer les ampoules de tous les lampadaires par des ampoules LED moins énergivores et donc plus économiques pour la commune.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre



L'assemblée générale du Riffaud s'est tenue dans notre commune le 4 décembre.

L'occasion d'accueillir la commune de Palisse dans ce syndicat.

**ATTENTION ÇA
VA COUPER !**

**A partir du 27 janvier 2026
Fin du réseau Cuivre /
ADSL**



Le 8 novembre, une quarantaine de gourmands ont savouré des soupes et tartes aux pommes maison avant de plonger dans des parties de jeux très disputées. Un grand merci au Comité des Fêtes et aux bénévoles pour cette soirée réussie !



Malheureusement, certains ont encore du mal à trier leurs déchets. Il serait bon toutefois, par respect pour les éboueurs, qu'ils prennent la peine de les mettre dans des sacs fermés au lieu de les vider directement dans les containers. Merci.



Agriculteurs de notre commune

Même s'il ne reste plus aucune ferme habitée dans notre commune, des agriculteurs y sont encore bien présents et contribuent à la sauvegarde de nos paysages et à l'économie de notre territoire.

Vous pouvez croiser à Saint Etienne trois éleveurs bovin (MM Laurençon, Malpelas et Delbègue), un éleveur ovin (Frank Escurat) et un exploitant agricole (Jean-Michel Cussac).

Benoît Delbègue, qui possède son siège social dans notre village a accepté de nous dire quelques mots :

Comment êtes-vous devenu éleveur ?

À l'origine, je ne me destinais pas au métier d'éleveur, puisque j'ai passé un bac F1 génie mécanique et obtenu par la suite un DUT Maintenance Industrielle, j'ai d'ailleurs commencé à travailler dans ce domaine. Cependant, la sympathie que j'éprouvais pour mes beaux-parents Andrée et Robert Bouyon m'a conduit à construire avec eux ce projet d'élevage bovin et j'ai dû retourner sur les bancs de l'école pendant un an et demi pour pouvoir exercer ce métier.

Vous avez beaucoup de vaches ?

Actuellement mon troupeau est composé de 60 vaches allaitantes limousines et deux taureaux auxquels se rajoutent les veaux et génisses ; je possède actuellement 120 têtes de bétail. Je travaille en agriculture bio depuis 7 ans, mes vaches ne sont pas écornées et ne mangent que de l'herbe que je cultive et récolte moi-même.



Il y a quelques années, Benoît a entrepris de construire une stabulation de 1300 m², et a réalisé seul ! la maçonnerie, la plomberie, l'électricité et le bardage bois.

Et vos conditions de travail ?

Je m'occupe de mon troupeau tous les jours et je reconnais chacune de mes vaches, les éleveurs n'ont pas de week-end, je m'accorde seulement une semaine de vacances en été, quand elles sont au pré, l'un de mes amis éleveur prenant le relais. La solidarité perdure entre nous.

Vous avez des projets ?

Dans un futur proche, je compte cultiver les céréales nécessaires à l'alimentation des veaux, ainsi je serai complètement autonome.



Un commentaire sur l'actualité ?

Mes collègues agriculteurs et moi sommes en colère contre l'accord du Mercosur, face à une concurrence que nous jugeons déloyale. Les pays du Mercosur, comme le Brésil et l'Argentine, ont des normes sanitaires souvent moins strictes que celles de l'UE, ce qui réduit leurs coûts de production. L'utilisation d'hormones de croissance et de maïs OGM nous inquiètent aussi et nous craignons que cet accord ne menace la compétitivité et la viabilité de l'agriculture locale.

Merci Benoît, bravo pour votre courage et tous nos vœux de réussite pour vos projets !

La bonne soupe d'Annette

Tous ceux qui ont participé à la soirée jeux se souviennent de cette soupe originale spécialement imaginée par Annette. Elle a gentiment accepté d'en dévoiler la recette :

Soupe corrézienne pour une dizaine de personnes
(si vous êtes moins nombreux, elle est aussi excellente réchauffée le lendemain !)

3 litres d'eau
50g d'ail, épluché et dégermé
400g de raves violettes coupées en lamelles
400g de navets ronds coupés en lamelles
200g de chou coupé en lanières
200g de poitrine fumée coupée en gros dés
5g de sel par litre d'eau
1 bocal de châtaignes
300g de poires non épluchées mais épépinées et coupées en quatre



Versez l'eau et le sel dans une marmite, ajoutez l'ail, les raves et les navets, le chou, la poitrine fumée et faites cuire à petite ébullition pendant $\frac{3}{4}$ d'heure. Ajoutez alors les châtaignes et les poires et poursuivez la cuisson pendant encore $\frac{1}{2}$ d'heure.

NB : Si vous utilisez des châtaignes fraîches, mettez-les avec le reste en début de cuisson.

Les châtaignes et les poires apportent un soupçon de sucrosité qui se marie à merveille avec les légumes et le lard...
Bon appétit !